

## CONSEIL MUNICIPAL 06/09/2016

\* \* \* \*

### Allocution de Jean PICART, Maire depuis 1995

C'est avec une émotion certaine que j'ai décidé d'abandonner le poste de Maire que je détenais depuis le 18 juin 1995 et de passer le relai.

21 ans de travail municipal au plus près des citoyens, après 24 ans dans l'opposition, ça compte et c'est fatigant.

Je passe la main aujourd'hui à Rémy Andrin, 1<sup>er</sup> adjoint, qui va se présenter à vos suffrages dans quelques minutes. Rémy est élu au Conseil Municipal depuis 2010 et Adjoint à la sécurité depuis la fin 2011.

Je reste toutefois élu municipal pour continuer d'apporter ma petite pierre à l'édifice municipal.

Si dans l'ensemble les Stainoises et les Stainois à la quasi unanimité reconnaissent le travail fourni, il convient de rappeler que nos réalisations sont le travail d'une équipe, les Elus bien entendu, mais également les services municipaux, administratif et technique.

Le moment est venu de vous faire une confidence. J'ai beaucoup souffert avec le recrutement malheureux de la fin 2010. Mais heureusement depuis dix-huit mois notre nouvelle DGS, Madame Cathy Mougnot, m'a beaucoup aidé et facilité la tâche. Je tiens à la remercier très sincèrement.

Je saisis cet instant pour rappeler le dévouement sans limite de nos adjoints disparus, Roger Eustache, Christian Miconi, Robert Bruge et Angelo Snaidero. Je tiens également à rappeler la même contribution désintéressée de Paul Krugler, Ginette Loiselier, Marie-Thérèse Cucini, Valérie Dambrine, Anne-Marie Beauchet qui ont assuré deux mandats d'adjoints à mes côtés avant de prendre une retraite méritée.

Mes remerciements également à un fidèle et dévoué compagnon de route Claude GEORGES qui a effectué trois mandats à mes côtés dont un en qualité d'Adjoint aux Associations. Merci à Muriel Fabe, Adjointe aux Affaires Sociales durant un mandat.

Nous avons toujours été en phase avec un principe essentiel partagé par tous, l'intérêt général. Nous étions élus pour servir les Stainoises et les Stainois ainsi que la ville, non pour nous servir. Une nouvelle fois, je les remercie toutes et tous sans oublier naturellement les salariés de la ville.

Ce n'est pas le moment de vous présenter le bilan complet de mes actions, de nos actions. Juste quelques réalisations qui me paraissent les plus marquantes.

Le fait le plus marquant, dès le début du premier mandat en 1995, l'endettement important de la commune, le blocage par le comptable du trésor de toutes les factures impayées en instance. Le paiement des factures de la ville a duré six mois.

La diminution des indemnités des Elus au bénéfice de nos associations a été l'un des moments forts dès le 18 juin 1995. Le cap a été maintenu ensuite.

Tout au long de mes mandats, nos associations ont été favorisées en reconnaissance de l'important travail bénévole désintéressé de leurs dirigeants, avec un soutien indéfectible à leur mission de cohésion sociale et du vivre ensemble : plus d'une quinzaine de bâtiments associatifs ont été réhabilités, agrandis ou construits.

En 1997, nous avons inauguré la maison des jeunes et du troisième âge, tant de fois promise auparavant, suivie de la réhabilitation de la salle paroissiale dédiée à un ancien prêtre Rémy Bertin, une salle vétuste et insalubre depuis la seconde guerre mondiale.

Autre réalisation d'importance, la nouvelle caserne des pompiers. J'ai mené très rapidement toutes les démarches administratives en 1998, juste avant la départementalisation du SDIS le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Sans réactivité et efficacité, nos pompiers auraient pu attendre leur nouvelle caserne de nombreuses années encore, les créations se décidant au niveau départemental.

Je n'aborde pas en détail, vous les connaissez, les travaux importants effectués sur notre église, le presbytère et la salle paroissiale, bien davantage que les précédentes municipalités.

Nous avons embelli la ville et requalifié l'ensemble des rues et des places du centre ville, créé de nouveaux parkings, entretenu les bâtiments communaux et favorisé les économies d'énergie.

Nous avons favorisé l'accession à la propriété grâce à la création de 64 parcelles, 25 logements locatifs et une résidence composée de 14 logements pour les personnes âgées isolées. Depuis, la population de la ville a augmenté de 300 habitants.

Nous avons été la première ville de la Meuse à apporter une aide concrète à nos personnes âgées, pour leurs déplacements au centre ville, et pour la fourniture de leurs repas à midi, sans oublier l'aide financière aux plus défavorisées.

Autre action qui a porté ses fruits : je me suis attelé de manière argumentée à la défense du 3<sup>ème</sup> RHC menacé de disparition en 2008 au nom de la RGPP, puis en 2012. J'ai toujours eu comme objectif de rassembler largement au-delà des sensibilités différentes y compris les parlementaires et les Elus. Notre Régiment, le « Grand 3 », est maintenu avec des perspectives d'évolution positives confirmées.

Mes actions déterminées ont permis la réalisation du contournement de la ville et de la 3<sup>ème</sup> voie de la côte d'Eix qui étaient promises depuis 30 ans !

Avec mes équipes successives, j'ai impulsé l'aménagement du bois de Tilly, la création de voies vertes et de nouveaux chemins de promenade très appréciés.

Un mot encore pour rappeler la bonne ambiance de travail à la Codecom entre les Elus de toutes sensibilités depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Le résultat, ce sont des réalisations importantes utiles aux habitants.

Je reste Conseiller Départemental pour continuer à défendre les intérêts des meusiens et du département. Je continuerai à me battre contre les dégradations que nous subissons. Notre pays, comme les autres pays européens, subissent les diktats de la finance contre les peuples, via le traité européen qu'il convient de modifier.

Je continuerai d'agir contre la politique ultralibérale de l'union européenne qui impose des sacrifices aux peuples. De nombreuses décisions prises en effet en France sont prescrites par ce traité.

Exemples : les Elus et les citoyens se sont rassemblés contre la diminution drastique des dotations de l'Etat aux collectivités. A l'appel des Maires de France, j'ai organisé à Etain deux rassemblements sur ce sujet en 2015. Nous avons obtenu un premier recul du Président de la République. Mais le compte n'y est pas !

Je continuerai à demander l'abrogation de la loi travail, prescrite par les instances de Bruxelles, contestée par 67 % de la population.

Les inégalités continuent de croître ce qui écœure les citoyens tandis que le chômage, la précarité et la pauvreté continuent d'augmenter.

Je n'aborde pas les contraintes budgétaires du département, vous les connaissez. Elles viennent directement des instances de Bruxelles, de même que la réforme de l'intercommunalité actuelle ou à venir dans le but de supprimer les départements aux compétences si utiles aux citoyens.

Je tiens enfin à vous préciser que je poursuivrai, demain comme hier, le combat pour une société plus humaine, plus juste et plus solidaire contre l'austérité imposée, le dumping fiscal et social, les travailleurs « détachés », etc...

Je souhaite vivement que le mouvement citoyen s'amplifie dans ce but. Les choses bougent mais pas suffisamment à mon sens pour imposer une autre politique.

Je quitte ma fonction de Maire en laissant une situation financière saine. L'encours de la dette est faible, trois fois inférieur aux villes de population comparable entre 3500 et 5000 habitants, avec des impôts communaux très inférieurs toujours par rapport aux villes de même importance.

Le seul regret, c'est le revenu fiscal par foyer de la ville : 18840 € légèrement supérieur à la moyenne départementale. Le taux de pauvreté et de précarité est préoccupant. Mais cette situation ne relève pas de notre responsabilité.

Je passe la main en toute sérénité. L'équipe en place a fait consciencieusement ses preuves. Les Stainoises et les Stainois peuvent leur accorder leur confiance sur la base de nos engagements électoraux de mars 2014 qui ont été approuvés par 64 % des électrices et des électeurs.

Je vous informe enfin que notre ami Thierry Minarie, adjoint depuis 2002, aujourd'hui excusé, abandonne son mandat d'adjoint pour des raisons personnelles. Thierry reste néanmoins membre du conseil municipal.

Mes derniers mots vont à mon épouse, Madame PICART, pour la remercier d'avoir consenti à mes longues absences de la maison et qui a toujours travaillé sur mes nombreuses allocutions avec la pondération qu'on lui reconnaît.